15

Mission Permanente
du Royaume du Maroc

Genève

البعثة الدائمة
للمملكة المغربية

جنيف

15ème session du Groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel

Examen de la Serbie

****

Intervention de la délégation marocaine

Genève, le 30 janvier 2013

OR

Monsieur le Président,

Je voudrais remercier S.E. Mme Gordana Slamenic ..... pour sa présentation.

Ma délégation a pris note avec appréciation des efforts considérables déployés par le Gouvernement serbe pour la promotion et la protection des droits de l'Homme, notamment **le cadre normatif** dont le pays s'est doté, comportant de nombreuses lois, stratégies et Plans d'actions nationaux dans différents domaines (femmes, enfants, migrants, minorités, éducation, racisme, discrimination, traite des êtres humains, etc.). Ce qui démontre la ferme volonté du Gouvernement à mettre la législation serbe au diapason des instruments internationaux des droits de l'Homme qu'il a ratifiés.

Sur le Plan institutionnel, ma délégation s'intéresse particulièrement à la création du Bureau des droits de l'Homme et des droits des minorités en remplacement du Ministère chargé de ces mêmes questions. A cet égard, ma délégation souhaiterait avoir de plus amples informations sur la nature de cette Institution, ses attributions, notamment en terme de coordination de l'action gouvernementale dans le domaine des droits de l'Homme.

Monsieur le Président,

Ma délégation se félicite des importants acquis de la Serbie dans le domaine de la **lutte contre la corruption**, en particulier en matière de prévention, à travers notamment :

- le Plan pour l'intégrité, permettant aux institutions de s'auto-évaluer pour mesurer le risque d'émergence et de développement de la corruption en leur sein ;

- l'éducation et la sensibilisation aux causes et aux conséquences de la corruption.

A cet égard, ***ma délégation recommande à la Serbie de poursuivre ses efforts dans la lutte contre la corruption en vue de renforcer sa politique national dans ce domaine.***

En outre, ma délégation a pris note avec satisfaction des informations fournies dans le rapport national au sujet de la mise en œuvre du Programme mondial sur **l'éducation aux droits de l'Homme.** Ma délégation se félicite particulièrement de l'intégration de l'éducation aux droits de l'Homme dans les programmes scolaire, ainsi que pour les agents de l'appareil judiciaire.

Dans ce contexte, et partant du fait que la Serbie est une multinationale, pays multilingue avec 26 nationalités, ma délégation souhaiterait prendre connaissance des possibilités qu'offre le système éducatif aux minorités ethniques? Ma délégation souhaiterait également savoir si la Serbie a développé des programmes spécifiques de formation aux droits de l'Homme en faveur des forces de l'ordre et des agents chargés de l'application des lois.

Enfin, ***ma délégation recommande à la Serbie de poursuivre ses efforts dans le domaine de l'éducation et la formation aux droits de l'Homme, avec un accent particulier sur la formation des forces de l'ordre et des agents chargés de l'application des lois.***

Je vous remercie Monsieur le Président.